Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Wissembourg

Extrait du Registre des délibérations du conseil communautaire de la communauté de communes de la vallée de la Sauer

Nombre de membres : 48

Séance du 20 MARS 2006
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 39
Tous les délégués, sauf
Mme GESANG, M. KLIPFEL, (excusés), M. FROEHLICH, qui étaient représentés respectivement par Mme GEMUND, Mme WINCKEL, M. FEIG.
M. ATZENHOFFER, M. WALTER, Mme HITTLER, M. BABILON, M. ZINCK , M. LIEHN, M. HOCH, (excusés) ;
M. HERRLE, M. TREIBER.

DEL. N° 049/2006conseil

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF « COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA SAUER » - EXERCICE 2005

Le Président présente le compte administratif « communauté de communes de la vallée de la Sauer » de l'exercice 2005 qui comprend :

- en section d'investissement		
dépenses	1 096 332,23 €	
recettes	1 816 697,99 €	
excédent d'investissement		720 365,76 €
- en section de fonctionnement		
dépenses	2 325 648,78 €	
recettes	3 002 936,55 €	
excédent de fonctionnement		677 287,77 €

Le Président ayant quitté la salle, Mme Weiss, Vice-Présidente, demande à l'assemblée délibérante de se prononcer.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif « communauté de communes de la vallée de la Sauer » 2005.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme
DURRENBACH, le 31 mars 2006
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA SAUER

La Vice-Présidente,
Marie-Line WEISS

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE DE WISSEMBOURG
le 05 AVR. 2006